

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 379

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

COMPENSATION À LA
SÉCURITÉ SOCIALE DU
COÛT DES DONS DE
VACCINS À DES PAYS
TIERS ET REVERSEMENT
DES RECETTES DE LA
FACILITÉ POUR LA
RELANCE ET LA
RÉSILIENCE (FRR)
EUROPÉENNE AU TITRE
DU VOLET « SÉCUR
INVESTISSEMENT » DU
PLAN NATIONAL DE
RELANCE ET DE
RÉSILIENCE (PNRR)



PROGRAMME 379

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Programme n° 379 | Bilan stratégique

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Franck Von Lennep

Directeur de la sécurité sociale

Responsable du programme n° 379 : Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Ce programme temporaire a pour vocation d'assurer la compensation à la sécurité sociale des dons de vaccins effectués vis-à-vis de pays tiers ainsi que d'assurer le reversement des recettes de la Facilité pour la reprise et résilience (FRR) de l'Union européenne dédiées au volet investissement du Ségur de la Santé.

Ce programme a également porté le montant des crédits budgétaires versés à la sécurité sociale au titre des vaccins achetés par la France *via* Santé Publique France et ayant fait l'objet de dons à des pays tiers. Ce mécanisme de solidarité internationale mis en place très rapidement après le déclenchement de la crise a ainsi permis de faire don de près de 90 millions de doses à des pays tiers. Cette politique s'est réalisée *via* des négociations bilatérale ou le système international COVAX sous l'égide de l'organisation mondiale de la santé.

Concernant les vaccins, 84,7 millions de doses ont été données par la France en 2021 et 2022, dont 75,5 millions *via* l'initiative multilatérale Covax et 9,2 millions de doses *via* des dons bilatéraux directs.

Concernant la mise en œuvre du plan de relance, le volet investissement en santé est soutenu par une enveloppe de 19 Md€ sur dix ans, dont 13 Md€ annoncés en novembre 2019 et consolidés par l'article 50 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 et 6 Md€ sur cinq ans annoncés dans le cadre du Ségur de la santé et intégrés au plan « France Relance » présenté en septembre 2020. Ce dernier se structure comme suit :

- Le soutien aux projets d'investissement dans les établissements de santé (2,5 Md€).
- Le soutien aux projets d'investissement dans les établissements médico-sociaux, en particulier les EHPAD (1,5 Md€)
- Le soutien aux projets d'amélioration des outils numériques en santé (2 Md€)

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Assurer le déploiement du volet « sanitaire » du Ségur Investissement en cohérence avec le plan national de relance et de résilience

INDICATEUR 1.1 : Nombre d'établissements de santé soutenus dans leurs investissements "du quotidien"

INDICATEUR 1.2 : Nombre de projets d'investissement dans la construction, la rénovation énergétique et la modernisation d'établissements de santé > 20 millions d'euros

OBJECTIF 2 : Assurer le déploiement du volet « médico-social » du Ségur Investissement en cohérence avec le plan national de relance et de résilience

INDICATEUR 2.1 : Nombre de places construites ou rénovées en établissement d'hébergement pour personnes âgées

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Assurer le déploiement du volet « sanitaire » du Ségur Investissement en cohérence avec le plan national de relance et de résilience

INDICATEUR

1.1 – Nombre d'établissements de santé soutenus dans leurs investissements "du quotidien"

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre cumulé d'établissements de santé soutenus dans leurs investissements "du quotidien"	Nb	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	800

Commentaires techniques

Les tableaux concernent les réalisations 2020-2022 et la cible 2023 alors que les cibles fixées pour les indicateurs PNRR sont plus tardives (2024-2026), sauf pour les investissements du quotidien des ES (cible intermédiaire en 2023).

INDICATEUR

1.2 – Nombre de projets d'investissement dans la construction, la rénovation énergétique et la modernisation d'établissements de santé > 20 millions d'euros

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre cumulé de projets d'investissement dans la construction, la rénovation énergétique et la modernisation d'établissements de santé > 20 millions d'euros	Nb	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Commentaires techniques

Les tableaux concernent les réalisations 2020-2022 et la cible 2023 alors que les cibles fixées pour les indicateurs PNRR sont plus tardives (2024-2026).

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'enveloppe consacrée aux investissements du quotidien s'élève au total à 1,5 Md€. Ces montants sont délégués par le FMIS (fond pour la modernisation et l'investissement en santé) aux Agences régionales de santé chargées de contractualiser avec les établissements de santé, à hauteur de 500 M€ en 2021, 500 M€ en 2022 et 200 M€ en 2023.

Le soutien aux investissements courants (projets d'équipements pérennes destinés à l'amélioration des services de soins, petites rénovations) doit notamment permettre de réduire les inégalités territoriales en favorisant le

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Programme n° 379 | Objectifs et indicateurs de performance

renouvellement des équipements et le maintien d'un outil de production de qualité au sein des structures présentant les plus forts besoins.

L'indicateur retenu (nombre d'établissements soutenus) et les cibles sont cohérents avec ceux communiqués à la Commission européenne dans le cadre du PNRR 2021 (800 établissements en 2023 et 1 000 établissements en 2026), dont l'atteinte conditionne le versement des recettes par la Facilité pour la reprise et la résilience.

L'enveloppe consacrée au financement des projets d'investissement prioritaires s'élève à 1 Md€ dans le cadre du PNRR. Elle est complétée par d'autres sources de financement hors PNRR. Les dossiers d'investissement structurants concernés par cette enveloppe devront démontrer que le projet :

- constitue un levier d'innovation et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge des patients, notamment en fluidifiant les parcours de soins et le lien ville-hôpital ;
- contribue à l'adaptation et à la modernisation de l'offre de soins dans les territoires. La régulation territoriale doit permettre de concilier les choix d'investissements des établissements avec les besoins de santé des territoires, en favorisant les coopérations et les mutualisations. Les investissements soutenus doivent privilégier les projets évolutifs permettant de s'adapter aux éventuels changements d'organisations ou de pratiques au sein des établissements et à l'échelle des territoires ;
- s'inscrit dans le cadre d'un schéma global immobilier à l'appui d'une stratégie affirmée et détaillée dans le projet médical et le projet d'établissement ;
- porte des objectifs ambitieux en matière de développement durable.

L'indicateur retenu et les cibles sont cohérents avec ceux communiqués à la Commission européenne dans le cadre du PNRR (20 projets au T4 2024 ; 30 projets au T2 2026), dont l'atteinte conditionne le versement des recettes par la Facilité pour la reprise et la résilience.

OBJECTIF

2 – Assurer le déploiement du volet « médico-social » du Ségur Investissement en cohérence avec le plan national de relance et de résilience

INDICATEUR

2.1 – Nombre de places construites ou rénovées en établissement d'hébergement pour personnes âgées

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre cumulé de places construites ou rénovées en établissement d'hébergement pour personnes âgées	Nb	Sans objet	Sans objet	3000	3008	Sans objet

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'enveloppe consacrée au financement de la construction ou rénovation de places d'hébergement pour personnes âgées s'élève à 1,25 Md€.

Le pilotage opérationnel du dispositif est assuré par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) au travers du plan annuel d'investissements (PAI). La sélection des investissements et la régulation des projets définis à l'échelle nationale permettront d'assurer leur cohérence avec d'une part, les objectifs du plan national de relance et de résilience et d'autre part, les orientations nationales concernant le grand âge et l'autonomie.

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Objectifs et indicateurs de performance | Programme n° 379

L'indicateur retenu et les cibles sont cohérents avec ceux communiqués à la Commission européenne dans le cadre du PNRR (36 000 places à horizon 2026), dont l'atteinte conditionne le versement des recettes par la Facilité pour la reprise et la résilience.

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Programme n° 379 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2022		
	Consommation 2022		
01 – Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers	1 358 457 945	0 1 358 457 945	0
02 – Ségur investissement du PNRR		0 0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+1 358 457 945	+1 358 457 945	
Total des AE ouvertes	1 358 457 945	1 358 457 945	
Total des AE consommées	1 358 457 945	1 358 457 945	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2022		
	Consommation 2022		
01 – Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers	1 358 457 945	0 1 358 457 945	0
02 – Ségur investissement du PNRR		0 0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+1 358 457 945	+1 358 457 945	
Total des CP ouverts	1 358 457 945	1 358 457 945	
Total des CP consommés	1 358 457 945	1 358 457 945	

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Présentation des crédits et des dépenses fiscales | Programme n° 379

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2021</i> <i>Consommation 2021</i>	
01 – Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers	0	0
02 – Ségur investissement du PNRR	0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0
Total des AE consommées		0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2021</i> <i>Consommation 2021</i>	
01 – Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers	0	0
02 – Ségur investissement du PNRR	0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0
Total des CP consommés		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 6 – Dépenses d'intervention	0	0	1 358 457 945	0	0	1 358 457 945
Transferts aux autres collectivités	0	0	1 358 457 945	0	0	1 358 457 945
Total hors FdC et AdP		0			0	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+1 358 457 945			+1 358 457 945	
Total*	0	1 358 457 945	1 358 457 945	0	1 358 457 945	1 358 457 945

* y.c. FdC et AdP

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Programme n° 379 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/12/2022		1 358 457 945		1 358 457 945				
Total		1 358 457 945		1 358 457 945				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		1 358 457 945		1 358 457 945				

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Programme n° 379 | Justification au premier euro

Dépenses pluriannuelles

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Justification au premier euro | Programme n° 379

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) 1 358 457 945	CP ouverts en 2022 * (P1) 1 358 457 945
AE engagées en 2022 (E2) 1 358 457 945	CP consommés en 2022 (P2) 1 358 457 945
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) 0	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 1 358 457 945
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) 0	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) 0				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) 0				
Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 1 358 457 945	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) -1 358 457 945
AE engagées en 2022 (E2) 1 358 457 945	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) 1 358 457 945
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) 0
				Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Programme n° 379 | Justification au premier euro

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Justification au premier euro | Programme n° 379

Justification par action

ACTION

01 – Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers		1 358 457 945	1 358 457 945		1 358 457 945	1 358 457 945
			<i>0</i>			<i>0</i>

Une erreur d'imputation a conduit à consommer l'ensemble des crédits sur l'action 1 au lieu de les répartir entre les deux actions (233 657 945 € pour les dons de vaccins et 1 124 800 000 € pour le PNRR).

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		1 358 457 945		1 358 457 945
Transferts aux autres collectivités		1 358 457 945		1 358 457 945
Total		1 358 457 945		1 358 457 945

ACTION

02 – Ségur investissement du PNRR

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
02 – Ségur investissement du PNRR			0			0
			<i>0</i>			<i>0</i>

Une erreur d'imputation a conduit à consommer l'ensemble des crédits sur l'action 1 au lieu de les répartir entre les deux actions (233 657 945 € pour les dons de vaccins et 1 124 800 000 € pour le PNRR).

Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Programme n° 379 | Justification au premier euro

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation